

## CAUSERIE AGRICOLE

CONFÉRENCE AGRICOLE, DONNÉE A STE-ANNE DE LA POCATIÈRE, PAR M. O. E. DALLAIRE, LE 21 AVRIL 1893.

Le 21 avril dernier, plus de cent cultivateurs se réunissaient dans une des salles du Collège, pour assister à une conférence sur l'agriculture par M. O. E. Dallaire, officiellement chargé de donner des conférences agricoles partout où il y des cercles agricoles ou en voie d'être établis. Cette réunion était présidée par le Rév. M. Tremblay, directeur de l'école d'agriculture.

Tout en instruisant les populations rurales par ses conférences agricoles, M. Dallaire prend aussi occasion de se bien renseigner auprès de personnes compétentes, dans toutes les localités qu'il visite, de ce qui pourrait le plus favoriser le progrès agricole dans une localité plutôt que dans une autre, au point de vue de l'industrie agricole; quelles seraient les cultures à adopter dans la localité, tant au point de vue du sol que de la proximité des marchés, et des profits qui pourraient être réalisés par la vente des produits agricoles sur les marchés étrangers.

Ce rapport présenté de temps à autre au Conseil d'agriculture lui est d'un grand secours, en ce que les membres du Conseil d'agriculture, dans leur approbation à donner aux programmes d'opérations des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles, savent d'avance à quoi s'en tenir, soit qu'ils les approuvent ou en changent la teneur de manière à les rendre profitables au plus grand nombre des cultivateurs des différentes localités.

C'est ainsi que les conférenciers agricoles auront une double tâche à remplir: celle d'instruire les populations rurales; aussi, de bien renseigner le Conseil d'Agriculture sur les différents besoins de la classe agricole et des moyens à adopter pour favoriser davantage et d'une manière efficace le progrès en agriculture.

Indiquer seulement les différents sujets traités par M. Dallaire sur les questions se rattachant tout particulièrement à l'agriculture, et cela pendant l'espace de trois heures et plus, c'est démontrer aux membres des cercles ce qu'il y aurait d'avantages à discuter, dans les différentes réunions des cercles agricoles, ces sujets qui ne sont présentés à leur considération que d'une manière très abrégée, puisque chaque question pourrait être l'objet de discussions pendant même plusieurs séances d'un

cercle agricole, afin de les bien détailler et d'en tirer des conclusions pratiques.

M. Dallaire, en citant l'exemple des pays étrangers, démontre qu'il est urgent de prendre tous les moyens possibles de faire prospérer l'agriculture dans notre province, si nous voulons tirer quelques profits par la vente de produits agricoles, en compétition avec d'autres pays: pour cela, il faut que non-seulement les produits obtenus par la culture soient de première qualité, de même que pour l'industrie agricole, mais les frais de culture doivent être le moins coûteux possible, afin de concourir avec avantage pour la vente de ces produits sur les marchés étrangers.

En agriculture, il y a toujours à apprendre, car le sol renferme des trésors inépuisables que seul l'esprit d'observation et le travail constant peuvent atteindre. M. Dallaire a donc fortement insisté sur la nécessité qu'il y a pour le cultivateur de s'instruire sur les choses de l'agriculture par tous les moyens à leur disposition.

Les cercles agricoles peuvent remplir efficacement ce but, si l'on sait apporter à leur organisation tout le dévouement possible pour que ces associations ne soient pas seulement temporaires, mais que chaque année ils soient de plus en plus nombreux et de plus en plus encouragés par les cultivateurs qui auraient lieu d'en profiter.

M. Dallaire est d'avis que la culture à prix d'argent est la ruine pour tous ceux qui s'y adonnent aveuglément. Le meilleur capital que le cultivateur puisse posséder pour réussir dans une exploitation agricole, ce sont les connaissances théoriques et pratiques en agriculture quant à la manière d'exécuter les différents travaux de culture; savoir pratiquer tout ce qui concerne l'économie rurale; le travail constant et la pratique régulière de comptabilité se rapportant à toutes les opérations de la ferme.

La comptabilité agricole est d'une absolue nécessité, car c'est le seul moyen à adopter pour que le cultivateur puisse sûrement se rendre compte de ses opérations culturales et de s'assurer s'il en retire profit, si telle ou telle culture paie plus l'une que l'autre; il en est de même de l'industrie agricole exploitée sur la ferme.

Par exemple, dans une ferme où l'on garde plus de chevaux que ne le comporte le besoin de la ferme, et cela uniquement pour en faire le commerce, s'exposant par là à négliger les travaux de la ferme, si le cultivateur sait se rendre compte de